

Activités du programme de travail proposé pour 2022 dans le cadre du Plan AFI

Domaine d'intervention 1 – Permettre aux États d'établir et de maintenir un système de supervision de la sécurité efficace et durable		
Initiative	Activité	Livrables
Soutenir l'intégration et l'élargissement des RSOO/RAIO pour un fonctionnement efficace et durable	Mise en œuvre de la Déclaration d'Ezulwini - Étude pour le renforcement des RSOO AFI - Élaborer un plan stratégique pour soutenir et renforcer les RSOO - Réunion de coordination des RSOO - Assistance aux États, aux RSOO, aux RAIO pour la mise en œuvre des décisions et recommandations de l'étude	- Plan stratégique approuvé - Coordonner une réunion de suivi de haut niveau sur la déclaration ministérielle d'Ezulwini - Coordonner la mise en œuvre du plan stratégique avec les principales parties prenantes
Aider les États concernés à établir le système des Principes fondamentaux de la supervision de la sécurité (FSO) (CE1-CE5)	Mise en œuvre du projet d'assistance sur les Principes fondamentaux de la supervision de la sécurité (FSO) Poursuivre l'assistance par l'intermédiaire du ROST, des RSOO et d'AFI CIS aux États dont les EI<50 %	- Projet FSO révisé approuvé - Continuer à fournir une assistance aux États AFI éligibles pour mettre en place des systèmes de supervision de la sécurité.
Encourager au moins la moitié des États africains à déléguer certaines fonctions de supervision aux RSOO (Réf AFI DGCA/6)	- Les Bureaux régionaux collaboreront continuellement avec les États sur cette question - Engagements de haut niveau	- Protocoles d'accord / Accords entre États et RSOO sur la délégation de certaines fonctions de supervision - Recommandations de l'étude stratégique sur les RSOO AFI adoptées pour mise en œuvre par les États/RSOO
Dispenser des cours de formation aux inspecteurs de la sécurité Renforcement des capacités de professionnels de l'aviation	Coordonner la formation des inspecteurs de la sécurité, y compris d'autres séminaires/ateliers liés à la sécurité Finaliser les cours virtuels et en ligne proposés aux LDC	- Fournir une formation aux 5 États restants dans le réseau du Plan AFI - Rapport d'étude, Plan de mise en œuvre et budget

	Développer des capacités durables de professionnels de l'aviation pour assurer efficacement les responsabilités de réglementation et de supervision	
Domaine d'intervention 2 - Soutien direct aux États pour résoudre les carences identifiées		
Initiative	Activité	Livrables
Aider les États à résoudre les SSC et à en prévenir de nouveaux	Poursuivre la mise en œuvre des plans tactiques des États concernant la résolution des SSC existants dans un État (Érythrée)	Pas de SSC (un SSC existant résolue; l'émergence de nouveaux SSC empêchée)
Aider les États à améliorer leurs EI	- Aider les États prévus pour les audits USOAP / ICVM et ceux avec des évaluations de risques de sécurité élevés, par le biais d'activités ROST, afin de traiter les SSC potentielles et d'atténuer les risques à temps. - Assister les Etats dans la mise en œuvre des CAP à travers les activités du ROST	65 % des États africains atteignent un EI supérieure à 75 %
Aider les États à certifier tous les aéroports internationaux	- Mise en œuvre des projets de certification des aéroports pour les États éligibles - Mettre à jour le document de projet de certification d'aéroport	45 % des aéroports internationaux certifiés - Le document de projet révisé sur la certification des aéroports approuvé
Aider tous les États qui répondent aux critères établis par le Projet SSP à mettre en œuvre le SSP	- Mise en œuvre du projet SSP pour les États éligibles - Mettre à jour le document de projet en tenant compte des réalisations et des défis à ce jour et en accord avec les nouveaux développements	- Augmentation du nombre d'États mettant en œuvre le SSP - Le document révisé du projet SSP approuvé
Aider les États à mettre en place une organisation SAR efficace	Mettre à jour le document de projet en tenant compte des réalisations, des défis et des nouveaux développements	Finaliser le document du projet SAR pour examen et approbation lors de la prochaine réunion du CP

Domaine d'intervention 3 – Renforcer la culture de sécurité de l'aviation et l'échange d'informations entre les États africains et les fournisseurs de services		
Initiative	Activité	Livrables
• Les fournisseurs de services aéronautiques doivent élaborer et mettre en œuvre leur système de gestion de la sécurité (SMS) respectif ✓ Compagnies aériennes internationales ✓ Soutenir les examens ACI APEX des aéroports • Aider à établir et à mettre en œuvre le mécanisme ANS d'évaluation par les pairs • Mise en œuvre des objectifs AFI de sécurité / Objectifs ANS	• Coordonner et suivre avec l'assistance de l'IATA la Certification IOSA/ISSA (Évaluation des normes de sécurité de l'IATA - pour les petites compagnies aériennes) • Effectuer des visites conjointes OACI-ACI dans les aéroports et aider les États à mettre en œuvre les mesures recommandées • Poursuivre la mise en œuvre du projet ANSP d'évaluation par les pairs • Mettre à jour le document du projet ANSP en tenant compte des réalisations, des défis et des nouveaux développements • Aider les États dans la mise en œuvre des objectifs régionaux	• Adoption du texte réglementaire proposé pour IOSA/ISSA • Les compagnies aériennes internationales sont certifiées IOSA/AISS • Rapports d'examen APEX avec recommandations • Mise en œuvre du SMS facilitée • Renforcement de l'adhésion au Programme ANSP d'évaluation par les pairs • Augmentation du nombre d'évaluation par les pairs ANSP • Document de projet ANSP révisé approuvé • Conformité accrue aux SARP de l'OACI en matière de sécurité, de capacité et efficacité ANS
Domaine d'intérêt 4 – Analyse d'écarts de l'infrastructure aéronautique		
• Améliorer les pratiques de planification de l'infrastructure aéronautique	• Deuxième phase de l'étude sur l'analyse d'écarts de l'infrastructure aéronautique pour l'Afrique	• Suivi des progrès de la mise en œuvre des recommandations de l'analyse d'écarts de l'infrastructure pour l'Afrique